



Le mot du président

Cette deuxième édition de la gazette "Apollo INFOS" contient deux fois plus de pages et d'informations que la première, parue il y a six mois. Bravo à celles et à ceux qui ont contribué à son élaboration. Merci aussi à nos sponsors, annonceurs et donateurs, sans lesquels nous ne disposerions pas du budget qui nous permet de l'offrir à tous les habitants de la résidence Apollo. Merci enfin à toutes les personnes qui nous ont fait part de leur intérêt pour ces informations et leur diffusion sous cette forme.

Tous les habitants de la Résidence ne disposent en effet pas d'une connexion Internet. Cette gazette se veut un vecteur de communication complémentaire au site Internet de l'ARA, permettant à un maximum de personnes d'être tenues informées de nos activités et des différents sujets en rapport avec la Résidence. Nous espérons que cette gazette vous incitera à visiter le site Internet de l'ARA <http://www.residence-apollo.ch> qui contient des centaines de documents, de photos, d'articles et de témoignages des habitants, qu'il ne nous est malheureusement pas possible de distribuer à tous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Bonne lecture!

Ashwani Singh
16 Adrien-Jeandin

Faisons la guerre aux pigeons!

La législation genevoise prévoit dans son Règlement (F 3 15.04) sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques au chapitre I, Art. 15 B, PIGEONS, *qu'il est interdit de déposer, sur le territoire de la ville de Genève et de la ville de Carouge, en quelque endroit que ce soit, de la nourriture destinée aux pigeons bizets, à l'exception de graines traitées (anticonceptionnelles).*



A ce jour, ce règlement ne s'applique pas à la ville de Thônex. Ses autorités, et en particulier, le Conseiller administratif en charge du dossier, Monsieur Claude Détruche, prendront sous peu les mesures qui s'imposent, selon les termes de la lettre qu'il a adressée au soussigné.

Pratiquement, la meilleure solution afin de protéger ses balcons contre les salissures est de poser des filets légers synthétiques.

La photo d'un grand panneau d'affichage, prise par l'un des rédacteurs à la place du marché de la ville de Saint-Gall, début juillet 2007, démontre que les autorités de cette petite ville suisse alémanique assument pleinement leurs responsabilités envers la population: le texte en ajout dit: "la Société suisse de protection des animaux recommande de ne pas nourrir les pigeons".

car leur surpopulation peut conduire à des maladies et des parasitoses."

Jean-Claude Jaton
14 Adrien-Jeandin



HONDA

TANNER & WEBER

Concessionnaire des Trois-Chêne
16, Chemin du Foron
1226 Thônex
Tél. 022 349 44 64
Fax 022 349 35 12
tanner-weber@garage.honda.ch

**Tunnel de lavage
ouvert 7 jours sur 7**

www.hondatanner-weber.ch

Prolifération des pigeons

Autre remède plus simple que la pose de filets ou de "picots" si l'on veut éviter les dégâts et les maladies causés par les pigeons au sein de la Résidence Apollo est d'arrêter de les nourrir, voire de les "élever". Certaines personnes lancent par les fenêtres des pains entiers, des pâtes et autres denrées alimentaires en grandes quantités qui attirent les pigeons dans notre parc et sur les balcons. Certains balcons mal entretenus sont "squattés" par les pigeons qui y nichent et y pondent leurs œufs.

La prolifération des pigeons se fait en outre au détriment des espèces plus petites (mésanges, rouges-gorges, grives et merles). Il s'agit donc aussi d'un problème écologique: si nous attirons les pigeons dans notre parc, nous n'aurons bientôt plus de passereaux, et ce serait dommage que le

chant des oiseaux soit remplacé par le roucoulement désagréable de hordes de pigeons.

Karin Singh
16 Adrien-Jeandin

Traitement de la carbonatation et sécurisation des balcons: avancement des travaux du 16 et 18 Adrien-Jeandin

Les travaux de traitement contre la carbonatation des balcons et des façades au 16 et 18 Adrien-Jeandin sont quasiment terminés, avec même une légère avance par rapport au programme, et sauf imprévu de dernière heure, en respectant le budget.



Responsables des 16 et 18 Adrien-Jeandin lors d'une visite de chantier

Ces deux PPE ont ouvert la voie pour une solution consistant à préserver les balcons, parapets compris, tout en maintenant les étais en place. Il faut rappeler à cet effet que la solution de sécurisation actuelle est validée par la police des constructions et que le terme "provisoire" n'y figure pas. Toute information contraire est tout bonnement erronée. En d'autres termes, il n'y a aucune obligation de remplacer les étais, que ce soit maintenant ou plus tard, et il n'y en a jamais eu. Si toutefois nous décidions un jour de les remplacer, ce sera de notre plein gré, par exemple parce que nous les trouvons gênants ou peu esthétiques, mais en aucun cas parce qu'on nous l'aura imposé. Dès que quatre ou cinq PPE auront traité la

carbonatation, pourquoi ne pas examiner ensemble s'il est possible, à un coût raisonnable, de remplacer ces étais par une solution plus esthétique ou dont l'empiètement sur la surface utile du balcon serait moindre? Alors, s'agira-t-il de consoles, de haubans ou d'autre chose encore? La solution est à étudier en temps utile, sans empressement, et surtout sans obligation de la mettre en œuvre.

Ashwani Singh
16 Adrien-Jeandin

Un don, une vie

La nouvelle du décès de Grégory Lemarchal, vainqueur de la Star Academy 2004, ne m'a pas laissée indifférente. La mucoviscidose l'a emporté à l'aube de son 24^e anniversaire, bien trop tôt.

Grégory nous a donné une magnifique leçon de vie au travers de son combat contre cette terrible maladie.

Les enfants atteints sont en attente d'organes et les donneurs ne sont que trop rares. Lorsqu'une famille se trouve confrontée à un deuil, c'est dans un moment de total désespoir qu'on leur pose la question du don. Aucun moment n'est plus difficile pour prendre ce genre de décision, tant la douleur est insoutenable. C'est alors que dans la plupart des cas, le corps médical essuie un refus catégorique. L'espoir de sauver une vie s'éteint alors.

La mort peut aider à la vie. Terrible phrase dont la violence des mots est insupportable à notre cœur, mais une réalité à laquelle nous devons faire face avec un énorme sang froid lorsque nous y sommes confrontés. Swisstransplant est prêt à vous envoyer des cartes de donneurs d'organes, afin de soutenir tous les enfants dont l'espérance de vie ne dépasse guère l'âge de 25 ans. Vous pouvez également vous adresser directement à la soussignée.

J'ai l'espoir que vous aurez, vous aussi, envie de sauver des vies au cas où la vôtre vous serait accidentellement enlevée. En portant toujours votre carte sur vous, vous n'aurez pas à infliger ce choix à vos proches.

Josée Lang
Tél. 022 860 95 94

La circulation sur Adrien-Jeandin et dans notre quartier

En 1999, les autorités de Thônex avaient fait élaborer un Plan directeur communal. Réalisé en étroite concertation avec les différentes autorités cantonales concernées, ce document sert de référence pour l'urbanisation, les mesures d'aménagement et la mobilité. Une mise à jour est en cours, mais ne devrait pas différer fondamentalement de la version de 1999 en ce qui concerne les transports et la circulation dans notre quartier. On y apprend que l'axe privilégié pour la circulation entre le sud et le nord de la commune (axe Jussy - Pont-de-Sierne) est censé être l'avenue de Thônex, la rue François-Jacquier et la route de Jussy, ceci dans les deux sens. Or actuellement, ce trafic passe par les avenues Tronchet et Adrien-Jeandin. Les raisons sont complexes, mais comprennent notamment la relative largeur - plutôt incitative - de l'avenue Tronchet, l'étroitesse de l'avenue de Thônex sur une partie de sa longueur et l'absence de rond-point entre Tronchet et la route de Jussy. Il faudra toutefois attendre différents aménagements ces prochaines années pour que l'axe privilégié souhaité devienne réalité. Ces aménagements comprennent:

- rue de Genève: mise sur site propre des trams et des bus en milieu de chaussée, assortie de la suppression des arrêts de tram "Tronchet" et "François-Jaquier" au profit d'un arrêt unique "Graveson" situé au niveau de la place de Graveson; ces travaux impliqueront la suppression d'une voie de circulation automobile dans chaque sens (la rue de Genève étant destinée à ressembler à la rue de Lausanne, des Acacias ou de Meyrin...); ces changements auront également une incidence sur les carrefours Tronchet-Jeandin et François-Jaquier, qui devront sans doute être redessinés; ce sera peut-être là l'occasion de rétrécir l'avenue Tronchet et d'y introduire différentes mesures de contrôle de la circulation;
- avenue Tronchet et route de Jussy: la proximité de l'actuel passage à niveau rend impossible l'installation d'un rond-

point; or les lignes du futur train Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) seront en tranchée couverte, ce qui permettra enfin l'aménagement de ce carrefour; l'opposition des habitants de Champel risque toutefois de retarder, ou à l'extrême de compromettre ce projet, avec des effets qui se feront ressentir jusqu'à Adrien-Jeandin;

- avenue de Thônex: l'élargissement impliquera un certain nombre de cessions au domaine public à partir des parcelles des chemins de Miribel et de Clair-Val qui longent l'avenue de Thônex, la commune en ayant déjà acquis quelques-unes; l'avenue de Thônex serait élargie, en voie séparée (platanes au milieu sur toute la longueur entre le rond-point et la rue de Genève); un nouveau quartier d'immeubles de six à huit étages et d'espaces verts verrait le jour.

Ces projets visant à modérer la circulation sur l'avenue Adrien-Jeandin vont à long terme dans le sens que nous souhaitons mais s'étaleront probablement sur au moins cinq à dix ans. Ils dépendent en grande partie du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), des TPG ou des CFF, ce qui ne doit pas nous empêcher de suivre ce dossier de près, de vous tenir régulièrement informés de son avancement, de vous écouter afin d'être prêts à intervenir auprès des services appropriés pour expliquer vos préoccupations.

Ashwani Singh
16 Adrien-Jeandin
(avec l'aimable collaboration de
M. François Fortuna,
Secrétaire général adjoint, Mairie de Thônex

Divers documents sur la circulation à Thônex peuvent être téléchargés à partir des forums http://residence-apollo.ch/apollo_1/index.php ou de la page documents <http://www.residence-apollo.ch/documents.php>

Centre commercial et trafic sur Adrien-Jeandin

On ne connaît pas encore l'incidence du nouveau centre commercial sur la circulation à Adrien-Jeandin. Par contre, nous savons que:

- le parking comprendra env. 250 places;
- l'entrée et la sortie des camions de livraison se fera uniquement sur la rue de Genève;
- les voitures pourront uniquement entrer sur la rue de Genève, alors qu'elles pourront entrer et sortir sur Adrien-Jeandin; en d'autres termes, toutes les voitures sortiront sur Adrien-Jeandin;
- il n'est pour le moment pas prévu d'obligation de tourner à droite pour les voitures qui sortent du parking.

Ashwani Singh
16 Adrien-Jeandin

Colloque de la Fondation Art et Histoire, les 24 et 31 octobre à 20 h Uni Dufour, 24, rue du Général-Dufour

Thème général: La Terre et nous - A nous de jouer

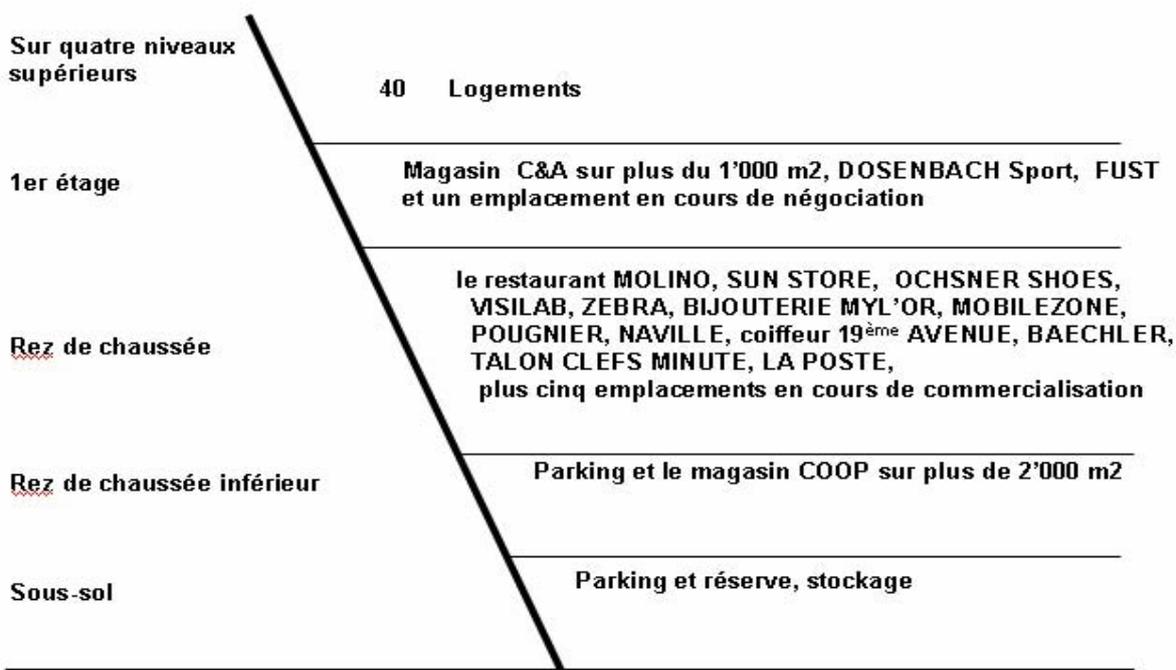
On y parlera, en langage non-universitaire, de l'effet de serre sur l'apparition de la vie sur Terre, des artistes face à la technologie moderne, du climat, de l'influence de l'homme sur ce climat, de l'investissement dans le développement durable, de comment se comporter concrètement pour faire la chasse au CO₂ et aux Watts. Les présentations seront complétées par des débats avec le public.

Contact: *Bernard Jeanrenaud*,
18 Adrien-Jeandin
Tél. 022 348 30 30



DU NOUVEAU

A la demande du comité de l'ARA, le directeur du futur Centre commercial de Thônex a eu la gentillesse de nous donner cette information sur les magasins qui y s'installeront.



L'ouverture du Centre commercial est prévu pour la mi-septembre 2008.

Walter A. Good
14 Adrien-Jeandin

Vue du futur centre commercial
depuis l'avenue Adrien-Jeandin



Economisons l'énergie! Ne soyons pas égoïstes à l'égard des générations futures!

Ce mémorandum s'adresse aux administrations des diverses allées de la Résidence Apollo qui devraient réfléchir au gaspillage substantiel d'énergie électrique dans chacun des huit immeubles de la Résidence. En effet, depuis plus de trente ans, les paliers de tous les étages restent allumés 24 h sur 24, ainsi que nombre de lampes à incandescence et/ou néons dans les caves des immeubles.

En revanche, depuis plus de 15 ans, les bâtiments des SIG, de l'administration cantonale, des hôpitaux, de nombreux hôtels récemment rénovés, en Suisse comme à l'étranger, utilisent des détecteurs de mouvement IR (infra rouge), couplés à des ampoules à basse consommation (rondes ou allongées), voire des tubes néon munis de prompteurs rapides (starters), mieux, de tubes de type T 5. L'économie d'énergie selon l'estimation des SIG est substantielle (voir les tableaux ci-contre). Dans le même ordre d'idée, la pose de piles voltaïques sur les toits plats de la Résidence mériterait une étude approfondie.

La récente loi régissant l'utilisation de l'énergie électrique (LO 5, art. 131), stipule que les détecteurs de personnes IR (infra rouge) sont autorisés s'ils permettent l'éclairage instantané des luminaires, ce qui est tout à fait possible actuellement. L'investissement nécessaire est fonction des fonds disponibles.

Un exemple chiffré de l'économie d'énergie en kWh et en coût réel, au prix moyen de 17 ct. le kWh, est reproduit ci-après grâce à l'aide efficace et compétente des SIG.

L'économie réelle dans cet exemple, se monte à 68% !

Jean-Claude Jaton
14 Adrien-Jeandin
Tél. 022 349 45 57

Consommation sans détecteurs de présence

Consommation annuelle de l'éclairage			
pour l'un des immeubles de la résidence			
1. Eclairage des paliers et cages d'escaliers (24h)		8,760 [h]	
Nombre de TL [pce]	52	Energie =	2,496 [W]
Puissance du tube [W]	36	Energie =	21,865 [kWh]
Puissance du ballast [W]	12	Coût =	3,717 [CHF]
2. Eclairage allée et extérieur (12h)		4,400 [h]	
Nombre de TL [pce]	14	P tot. =	1,260 [W]
Puissance du tube [W]	80	Energie =	5,544 [kWh]
Puissance du ballast [W]	10	Coût =	942 [CHF]
3. Eclairage du parking souterrain (24h)		8,760 [h]	
Nombre de TL [pce]	150	P tot. =	7,200 [W]
Puissance du tube [W]	36	Energie =	63,072 [kWh]
Puissance du ballast [W]	12	Coût =	10,722 [CHF]
Prix moyen du kWh = 0.17 [CHF]		TL = TUBE LUMINESCENT	
LEC = LIGHT ENERGY CONTROLLER		NE SONT AUTORISES QUE S'ils PERMETTENT L'ECLAIRAGE INSTANTANE DES LUMINAIRES	

Consommation avec détecteurs de présence

Consommation annuelle de l'éclairage			
pour l'un des immeubles de la résidence			
1. Eclairage des paliers et cages d'escaliers (24h) avec installation d'un détecteur de présence		300 [h]	
Nombre de TL [pce]	52	P tot. =	2,496 [W]
Puissance du tube [W]	36	Energie =	749 [kWh]
Puissance du ballast [W]	12	Coût =	127 [CHF]
		Gain =	-3,590 [CHF]
2. Eclairage allée et extérieur (12h)		4,400 [h]	
Nombre de TL [pce]	14	P tot. =	1,260 [W]
Puissance du tube [W]	80	Energie =	5,544 [kWh]
Puissance du ballast [W]	10	Coût =	942 [CHF]
		Gain =	0 [CHF]
3. Eclairage du parking (24h) avec l'installation d'un LEC		8,760 [h]	
Nombre de TL [pce]	150	P tot. =	5,400 [W]
Puissance du tube [W]	36	Energie =	47,304 [kWh]
Puissance du ballast [W]	12	Coût =	8,042 [CHF]
		*Gain =	-2,681 [CHF]
Prix moyen du kWh = 0.17 [CHF]		N'EST PAS COMPRISE DANS CE TABLEAU, LA CONSOMMATION DES MACHINES A LAVER SECHOIRS ET ASCENSEURS.	
POUR LES RUBRIQUES 1,2,3, L'ECONOMIE EST DE CHF. 3'840.-/AN, SOIT 68%			
* TENIR COMPTE DE LA REPARTITION EN % POUR CHAQUE IMMEUBLE CONSIDERE			

Essai en cours au 14 Adrien-Jeandin

Lors de l'assemblée générale du 14 Adrien-Jeandin, une proposition de mise en place de détecteurs de présence sur les paliers a été discutée. Les calculs de l'économie réalisée semblent indiquer que le coût de la pose de détecteurs sur tous les paliers, en gardant les luminaires actuels, pourrait être amorti en 4 ans. Un essai est actuellement en cours dans cet immeuble (au 6^e étage).

Reste toutefois à déterminer

- si un seul détecteur de présence par palier suffit, et
- si le fait que les néons s'allument et s'éteignent à de nombreuses reprises au cours d'une journée en fonction des va-et-vient sur les paliers ne va écourter leur durée de vie.

Tous ces éléments devront être pris en compte dans le calcul de l'économie réalisée.

Karin SINGH
16 Adrien-Jeandin

Chauffage oui – gaspillage non!

Actuellement le prix du mazout s'envole et les charges de chauffage, déjà très élevées, risquent de grever lourdement nos porte-monnaie. Alors que commence la période de chauffage, soyons attentifs à ne pas surchauffer nos appartements et à ne pas gaspiller le mazout.

La plupart des appartements de notre Résidence sont surchauffés (24°C, voire plus!).

Si vous avez trop chaud, avant de laisser vos fenêtres ouvertes une bonne partie de la journée, pensez à fermer vos radiateurs.

Si vous avez toujours trop chaud, dites-le haut et fort à vos voisins et informez-en votre administrateur/trice et la régie:

il est possible de régler le chauffage des immeubles individuellement et de baisser la température notamment dans les PPE qui ont changé leurs fenêtres et isolé leur mur pignon.

Car la règle est simple:

deux degrés de plus dans nos appartements = une augmentation de 12 % de la consommation de mazout !

Si on avait baissé la température de deux degrés dans les appartements pendant toute la durée de la dernière période de (sur)chauffage, nous aurions pu **économiser environ 50'000 litres de mazout, soit près CHF 36'000 (... et 40'000 au prix actuel) !**

Karin Singh
16 Adrien-Jeandin



Gérald PATROIX Computer

Maintenance, support, conseil et Services en matière informatique

Pour un dépannage et des conseils informatiques : je me déplace à domicile à la Résidence Apollo. Pour des références parmi vos voisins, appelez-moi:

**Portable : 0033 6 80 74 65 03
Tél / Fax : 0033 4 50 38 84 30**

**10, allée des Clairières
F-74100 Ambilly
gpc@gp-c.net
www.gp-c.net**

Soirée annuelle Apollo

Réservez la date du **samedi 3 novembre 2007, dès 18h30.**

Lieu: salle des Peupliers, 34 avenue de Thônex, 1226 Thônex

Au programme: repas complet (palette de bœuf vigneronne, gratin dauphinois, gratin de courge, légumes de saison selon marché, dessert, café), vin, eau et bière pression à volonté, animations, musique et danse pour tous les âges et les goûts (valse, tango, twist, rock, disco...), et le tout pour le prix imbattable de Fr 20.-!

Les places étant limitées, réservez dès que possible, avec votre paiement, auprès d'une des personnes suivantes:

Jacques Barrelet	076 347 76 66	jbarrelet@tiscali.ch
Brigitte Chollet	022 348 13 15	brichol1@tele2.ch
Catherine Dougoud	022 349 61 92	cathi.dougoud@bluewin.ch
Walter Good	022 349 15 21	walter.good@freesurf.ch
Josée Lang	079 305 72 25	josee60@bluewin.ch
Marc Labhart	022 349 22 39	marc.labhart@residence-apollo.ch
Anita Sigurtà	022 348 28 47	anita.sigurta@gmail.com
Ashwani Singh	079 372 97 70	asingh2002@yahoo.com

Des détails supplémentaires seront affichés dans les prochains jours dans vos ascenseurs et halls d'entrée.



La Mobilière Assurances & prévoyance

Pascal Uehlinger

Conseiller en assurances

Téléphone 022 819 05 81

Téléfax 022 819 05 99

Mobile 078 626 66 98

E-mail : pascal.uehlinger@mobi.ch

Agence Générale de Genève – Denis Hostettler – Rue de la Cité 1 - 1211 Genève 11

Responsables de la rédaction:

Walter A. Good

Av. Adrien-Jeandin, 14

Tél. 022 349 15 21

e-mail: walter.good@freesurf.ch

Jean-Claude Jatton

Av. Adrien-Jeandin, 14

Tél./fax 022 349 45 57

e-mail: jean-claude.jatton@medecine.unige.ch